

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Les faits du week-end

Rassemblés par AEE

UN CORPS EN ÉTAT DE PUTRÉFACTION À NZENG-AYONG "EBA-CATER"

LE corps d'un homme en état de putréfaction avancée a été découvert à Nzeng-Ayong, dans la zone appelée "Eba-Cater". L'identité de l'individu, âgé probablement d'une quarantaine d'années, n'a pu être établie, personne dans la zone n'affirmant le connaître. D'où les riverains, choqués, se posent tout un tas de questions depuis la macabre découverte. Le corps a été enlevé par une maison de pompes funèbres, en présence des officiers de police judiciaire (OPJ).

SURPRISE EN TRAIN DE FUMER, ELLE SE FAIT TABASSER PAR SON AMANT

UNE jeune dame vivant avec son concubin à Sibang a été passée à tabac par ce dernier, parce qu'il l'a surprise en train de fumer une cigarette chez un boutiquier, en compagnie de sa copine. Selon des témoins, l'homme soupçonnait sa petite amie de fumer depuis longtemps, mais cette dernière ne l'a jamais admis. Détestant la cigarette et son odeur, le copain l'aurait mise en garde. Mais comme le dit un adage, "99 jours pour le voleur, un pour le propriétaire"... Ce jour-là, vers 21 heures, alors qu'elle est sortie pour mettre du crédit dans son téléphone, son petit ami la suit discrètement, puis il la surprend en train de fumer. Elle peut remercier les riverains, qui sont intervenus assez rapidement pour éviter trop de casse.

IL VOLE UN TÉLÉPHONE ET L'OFFRE À SA PETITE AMIE

UN jeune homme d'une vingtaine d'années a volé un téléphone portable, au domicile de la sœur aînée de son ami, pour l'offrir à sa petite amie. La propriétaire a cherché son appareil pendant plusieurs jours, en vain. Surtout que le voleur présumé, interrogé à ce sujet, dira ne rien savoir de cette affaire. Mais un jour, alors qu'elle se promène dans le quartier, elle voit le jeune homme et sa petite amie assis dans un bar. Dans les mains de la fille, le téléphone recherché. La dame ne passe pas par quatre chemins. Elle arrache son appareil, non sans couvrir le "couple" d'injures devant de nombreux badauds

Piraterie maritime : un mort et quatre otages

G.R.M & ENA
Libreville/Gabon

UN acte de piraterie maritime a eu lieu, dans la nuit du 21 au 22 décembre dernier, dans les eaux territoriales gabonaises. Selon un communiqué du gouvernement rendu public hier, le bilan fait état d'un mort, le Gabonais Aymar Mboumba Mbina, commandant du navire "Tropic Dawn" appartenant à l'entreprise Satram, et de quatre otages de nationalité chinoise. Ceux-ci appartiennent à la société Cigapêche et se trouvaient à bord des navires battant pavillon chinois (Guoji 866 et Guoji 867). Toujours par rapport au bilan, quatre navires (dont un cargo) ont été également victimes de cette attaque, la même nuit.

Dès que la nouvelle est tombée, le gouvernement a adopté un certain nombre de mesures, parmi lesquelles la mobilisation des forces de sécurité et de défense pour des actions en vue de sécuriser la zone et rechercher les auteurs, "avec la collaboration d'Interpol et des organismes sous-régionaux", selon le gouvernement. Mais aussi "l'ouverture d'une enquête judiciaire par le procureur de la République". Tout en rassurant la population quant aux mesures prises pour garantir la sécurité du trafic maritime,



Le commandant Aymar Mboumba Mbina, tué lors de cette attaque.

le gouvernement a tenu une réunion de crise initiée par le Premier ministre, Julien Nkoghe Bekale, à la fois pour exprimer sa compassion à la famille du commandant Mboumba Mbina tué alors qu'il tentait de défendre son navire, et rassurer les autres victimes de tout l'accompagnement des autorités du pays dont elles auront besoin par rapport à cet acte barbare jamais enregistré dans notre pays. De sources concordantes, le

navire des pirates a croisé le navire gabonais Tropic Dawn, parti de Libreville à une heure du matin pour Port-Gentil. Celui-ci a été abordé par le navire pirate dont les occupants n'ont pas été identifiés. Ces derniers ont immédiatement ouvert le feu sur le commandant qui tentait de sauver la vie de son équipage et des biens qui s'y trouvaient. Sous le choc, les autres membres de l'équipage n'ont pu poursuivre le chemin pour regagner précipitamment

le port d'Acaé. Les pirates ne se sont pas arrêtés à ces trois navires. Ils auraient continué leur brigandage contre un cargo, African Kalmia.

Aussi, opéraient-ils à bord d'embarcations rapides. Les ministres des Transports (Léon Bounda Balonzi), de la Mer (Lee White) et de la Pêche (Biendi Maganga Moussavou) ont apporté aux responsables de la Satram le soutien du gouvernement dans ses implications psychologiques et médicales.

Communiqué du Gouvernement



Dans la nuit du 21 au 22 décembre 2019, dans la rade de Libreville, des attaques ont été perpétrées par des individus non identifiés à bord d'embarcations rapides contre 04 navires, dont deux de la SIGAPECHE (GUOJI 866 et GUOJI 867), un de SATRAM (Tropic Dawn) et un cargo (AFRICAN KALMIA).

Ces attaques ont malheureusement entraîné le décès de Monsieur MBOUMBA MBINA Aymar, de nationalité gabonaise, Commandant du navire de la société SATRAM et l'enlèvement de quatre (04) employés de la société SIGAPECHE, de nationalité

chinoise.

Aussitôt alertées, les Forces de Défense et de Sécurité ont engagé des actions à l'effet de sécuriser la zone et de rechercher les auteurs avec la collaboration d'Interpol et des organismes sous-régionaux. Enfin, le Gouvernement de la République rassure la population en ce que des mesures sont prises pour garantir la sécurité du trafic maritime.

Une enquête judiciaire a été ouverte par le procureur de la République de Libreville